



Lissy

Lissy est une commune de Seine-et-Marne, dirigée par M. Jean-Claude Lecinse.

Au nord de l'agglomération, voisine de la commune de Limoges-Fourches, la commune de Lissy s'étire le long de la RD 471 « Lissy est la seule commune de Seine-et-Marne traversée par cette départementale classée route à grande circulation » précise Gérard Ledoux, adjoint au Maire. Cette commune rurale dont l'église Saint-Pierre est inscrite aux monuments historiques depuis 1926, est entourée de champs et compte trois exploitations agricoles. Sa charmante petite mairie est située au cœur de la commune, sur une place autour de l'église. La réalisation de trois récents lotissements, représentant 41 pavillons, va contribuer à rajeunir la population qui va passer de 201 Lissois et Lissoises, à environ 330 en 2019 et a nécessité la construction d'une nouvelle école, en commun avec Limoges-Fourches. Cette école comprend 2 classes et est ouverte depuis la rentrée scolaire 2017.

La commune dispose d'un café-tabac-restaurant et d'un foyer rural qui organise plusieurs événements durant l'année : brocante, chasse aux œufs de Pâques, omelette géante, arbre de Noël des enfants, mais l'absence d'une salle l'empêche d'accueillir des manifestations ou expositions, notamment en cas d'intempéries.

Informations pratiques

- Population : 204 habitants
- Nom des habitants : Lissois
- Maire : Jean-Claude Lecinse

ALLER PLUS LOIN... SUR LE SITE

➤ [Les 20 communes](#)

➤ [Les élus](#)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN VAL DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30